

signy et conseiller départemental de Gâtine a tenu à apporter son soutien : « Une classe fermée remet

raient que les mesures appliquées aux zones défavorisées s'appliquent aux ZRR (zone de revitalisation

courant de ce mois. « L'entretien d'été cordial et j'ai le sentiment d'avoir été entendue » a-t-elle ajouté.

Val des chemins de Gâtine

L'association créée en 1982 regroupe 53 adhérents, âgés de 10 à 72 ans, la plupart sont des particuliers propriétaires de leurs chevaux. Elle est affiliée à Equiliberté 79, qui fédère les associations départementales. Cette fédération est subventionnée par le Conseil départemental pour sa participation à l'entretien des chemins de randonnée deux-sévriens. L'amicale

des Cavaliers et meneurs de Gâtine organise une randonnée découverte par an pour les autres associations, un rallye « vin chaud » et autres randonnées pour ses adhérents. Quelques cavaliers pêcheurs ont pu aussi s'adonner au plaisir d'une ligne avec un bouchon flotteur.

Renseignements :
cavaliersetmeneursdegatine.fr



Contre des cavaliers pour la randonnée qui s'est déroulée ce week-end.

Travaux de voirie renégocié

26 392 € par an à rembourser sur 20 ans. » Décision acceptée.

Subventions. Pour les subventions de l'année en cours, pas de grand changement avec les années précédentes. « Seules les associations ayant sollicité une subvention l'auront à la hauteur demandée. » C'est ainsi le cas pour la Fnath (30 €) ; l'association Valentin-Haüy (30 €), France Alzheimer Deux-Sèvres (30 €), Un hôpital pour les enfants (30 €) et les Paralysés de France (30 €).

Une seule demande exceptionnelle était sollicitée par l'Abeille du Poitou avec 750 €. Après concertation et étude du projet, le Conseil municipal a décidé de l'accorder. « Ce projet est de grande ampleur et avec un budget

conséquent. Il est destiné à œuvrer à sauvegarder les abeilles, agents pollinisateurs dont nos campagnes ont besoin. » a justifié le Conseil.

Logement communal. Il était demandé aux membres du Conseil d'étudier la révision du loyer du logement communal. « Il nous est demandé d'augmenter le loyer en fonction de l'indice de révision. Cela reviendrait à l'augmenter d'un peu plus d'un euro. » Après concertation, le Conseil a décidé de laisser le loyer à 380 €.

Fête communale. Pour la fête communale du 15 juillet, le prix des repas reste inchangé : 7 € pour les adultes et 3,50 € pour les enfants. Décision acceptée.

► Saint-Pardoux

Des places disponibles pour les camps d'été



Hélène Gonnord.

La Communauté de communes Val de Gâtine organise un accueil de loisirs du 10 juillet au 4 août, à l'Ombrelle, pour les enfants de 3 à 14 ans.

Du lundi 10 au 13 juillet, à la découverte du 7^e art ; du lundi 17 au vendredi 21, au temps des pharaons ; du lundi 24 au vendredi 28 juillet, décollage imminent et du lundi 31 au vendredi 4 août : à vos marques, prêts, partez. Au programme : piscine, bowling à Niort, plan d'eau de Verruyes, zoo de Doué-la-Fontaine, laser game... Pour les 6 à 8 ans, du lundi 10 au mercredi 12 juillet, à Moncoustant, safari bocageux, grands jeux... Pour les collégiens, du lundi 24 au vendredi 28 juillet, à la base de loisirs de Lathus, voile, spéléologie, accrobranche, baignade, veillées... Animations de 9 heures à 17 heures ; garderie de 7 h 30 à 9 heures et de 17 h à 18 h 30. Côté séjours, il reste des places pour les camps.

Contact : Hélène Gonnord, à Saint-Lin, 05 49 63 22 31 de 9 heures à 17 heures.

Le Distillateur

Pascal GABILY

sera à l'A.P. de SECONDIGNY à partir du lundi 12 juin 2017

06 11 71 52 00